

Le secrétariat départemental

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de Mayenne.

Laval, le 11 janvier 2026

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous tenons à vous alerter solennellement sur les conditions d'exercice dégradées des personnels du premier degré dans le département de la Mayenne.

Le format de notre interpellation est inhabituel puisque nous choisissons de nous adresser à vous par le biais d'une lettre ouverte à toute la profession.

Nous sommes en effet destinataires de témoignages quotidiens de nos collègues qui nous font part de leur détresse et de leur souffrance au travail. Ces appels téléphoniques, ces mails, ces rencontres, et plus formellement les fiches du RSST dont vous êtes également destinataire, nous obligent à tirer la sonnette d'alarme et à vous rendre compte, en tant qu'employeur responsable de la santé et de la sécurité de vos agents, de l'épuisement général des enseignant.es et des AESH.

Si les enseignant.es ont toujours été confronté.es à la gestion de crises ponctuelles, la réalité des classes a changé et l'administration doit en prendre la mesure. Aujourd'hui, les situations de violence sont quotidiennes et leur nombre augmente de manière significative dans toutes les écoles. Des professeur.es des écoles et des AESH sont frappé.es, mordu.es, griffé.es dans l'exercice de leurs fonctions, essuient des insultes, sont menacé.es... Ils.elles sont victimes, dans le sens où ils.elles subissent un préjudice et en souffrent. Partout, nous constatons que les enfants auteurs de ces agissements nécessitent des soins, soins pour autant inexistant ou insuffisants par manque de place en structures spécialisées. Les réponses apportées par la hiérarchie à ces situations de violence sont le plus souvent inadaptées ou insuffisantes. Nous constatons aussi une augmentation des agressions de

parents d'élèves à l'encontre des enseignant.es (menaces, intimidations, dépôts de plainte...). Tous ces éléments contribuent à l'instauration d'un climat inacceptable d'insécurité physique et psychique.

Dans le même temps, l'administration multiplie les injonctions et durcit ses positions à l'encontre des enseignant.es : multiplication des réunions, logique évaluative, durcissement du régime des autorisations d'absence... Autant de directives qui ne répondent pas au mal-être et plus généralement à la problématique de santé au travail de nos collègues.

Nos collègues s'épuisent, craquent, sont constraint.es à l'arrêt maladie avec perte financière, et envisagent de plus en plus souvent de quitter l'Éducation Nationale, tant le métier souffre d'un délitement de son sens et d'une déconsidération de ses agents.

L'école publique, à l'instar de tous les services publics, souffre du sous-investissement chronique organisé par l'État depuis plusieurs décennies. Suppressions de postes, fermetures de classes, loi de 2005 sur l'inclusion sans les moyens nécessaires, manque d'AESH, abandon du projet de refonte du rythme d'avancement, gel du point d'indice... : tous ces choix budgétaires impactent directement nos conditions de travail.

Nous affirmons que la richesse du premier degré réside dans la force du collectif. L'école n'a pas besoin d'une logique managériale fondée sur l'évaluation permanente et les indicateurs de performance. Ce dont les personnels ont besoin, dans cette période préoccupante, c'est d'un véritable soutien de la hiérarchie, fondé sur la confiance et le respect du métier.

C'est en ce sens que nous vous demandons d'agir, Monsieur l'Inspecteur d'Académie : respectez l'expertise des enseignant.es, écoutez leurs préoccupations, apportez des solutions concrètes et rapides, protégez les professeur.es et les AESH qui sont en première ligne et qui demandent légitimement à être soutenu.es dans l'exercice de leurs missions, sans que l'administration ne vienne au contraire ajouter des contraintes supplémentaires à un quotidien professionnel déjà éprouvant.

Soyez assuré, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de notre profond attachement au bon fonctionnement du Service Public d'Éducation.

Virginie Cougé, Morgane Kerleau et Léonard Giret

Co-secrétaires départementaux de la FSU-SNUipp 53